## AR Prefecture

043-214300485-20231211-D\_102\_2023-DE Recu le 12/12/2023

2023 - 102

## **REPUBLIQUE FRANCAISE**

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE Mairie de LA CHAISE-DIEU

Séance du 11 décembre 2023, au lieu habituel, à 20h00

Date de la convocation : 4 décembre 2023 Président de séance : M. André BRIVADIS,

Maire

## Nombre de conseillers

- en exercice: 13

- présents : 11

- votants : 12

- absents: 1

Liste des membres: M BRIVADIS André, Maire, M GIBERT Stéphane, M BLANCHEFORT Fabien, M. LAVERROUX Yannick, Mme SAVINEL Armelle, Adjoints, M. FAIVRE Thierry, M. MARION Olivier, M. VIALANEIX Bernard, Mme SCIORTINO Pascale, M. SPECEL Gérard, M PHILBEE Paul,

**Procuration (s):** M. PHILIPON Pierre donne procuration à M. FAIVRE Thierry

Absent: M. WENGER Stéphane

Secrétaire de séance : M GIBERT Stéphane

## 2023 - 102 Fongibilité des crédits budget 2024

Monsieur le Maire rappelle qu'une délibération a été votée le 20 juillet 2022 pour le passage du Budget principal à la nomenclature M57, une disposition relative à cette nouvelle nomenclature prévoit la possibilité de fongibilité de crédits entre chapitres, hormis le chapitre 012 (dépenses de personnel).

Un taux maximum légal est fixé à 7.5% du budget.

Un taux doit être fixé par section un concernant l'investissement et un autre en fonctionnement.

Le conseil municipal après en avoir délibéré et voté.

- Autorise la fongibilité des crédits à hauteur de 1% en section fonctionnement et 1% en section d'investissement.
- Autorise Monsieur le Maire à engager les crédits votés au budget 2024 avec cette part de fongibilité entre chapitres.

Le Maire André BRIVADIS



Le secrétaire de séance

 Nombre de votants
 12

 ABSTENTIONS
 1

 CONTRE
 4

 POUR
 7